

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

SAMEDI 21 MARS 2026 à 10 h 00

À l'hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°1	ELECTION DU MAIRE
POINT N°2	DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE
POINT N°3	ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
POINT N°4	DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
POINT N°5	LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
POINT N°6	INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS.

Le 18 mars 2026

Le Maire

The official stamp of the Mairie de Divonne-les-Bains (AIN) is a circular seal. It features a central emblem with a figure holding a staff and a star above their head. The text "MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS" is written around the top half of the circle, and "(AIN)" is at the bottom. A handwritten signature, which appears to be "Vincent SCATTOLIN", is written across the stamp.